

La Gironde



Nous terminons ce parcours en Aquitaine par la Gironde qui rassemble 45 % de la population de la région. Indissociable de l'image de Bordeaux et de sa culture, le vignoble et le négoce. Depuis la 2nde Guerre Mondiale, s'y sont développées des activités industrielles autour de l'avionique, des hautes technologies, de la chimie...

Dans le domaine qui nous concerne, la naissance de l'Institut des sourds de Gradignan en 1786 suivit de peu celui de Paris. Un siècle plus tard, c'est à Bordeaux que fut créé le premier enseignement officiel de l'ORL en France et la première chaire d'ORL en 1913. Si la Gironde est largement pourvue de solutions éducatives pour les jeunes sourds, y compris ceux qui ont des difficultés associées, ce fut parfois au détriment des départements voisins. Aussi la DRASS vient-elle de lancer le pilotage un schéma régional pour corriger ces disparités

Petite Enfance

Deux CAMSP spécialisés sont installés en secteur hospitalier à l'Hôpital Pellegrin :

■ le CAMSP Audiologie

Il est installé dans les locaux de l'Unité médicale d'audiologie dont nous avons décrit dans C.S. n° 6 l'importance en matière de dépistage de la surdité, et vers lequel convergent les familles en recherche d'une confirmation de diagnostic de toute l'Aquitaine.

L'équipe du Camsp regroupe des professionnels dont la compétence est reconnue bien au-delà du cadre local.

L'activité de dépistage ayant pris une grande ampleur, et les locaux étant peu adaptés à l'accueil des parents et de leurs tout-petits, le Camsp oriente rapidement les familles vers des orthophonistes de ville. Ceci explique que les Safep girondins soient quasi inexistantes et que les enfants arrivent dans les structures ou services spécialisés à l'âge de la maternelle et du primaire.

CAMSP Audiologie

Hôpital Pellegrin

Pl. Amélie Raba Léon

33000 Bordeaux

Tél. 05 56 79 59 94

Directrice : Dr Quitterie Daubech

Consultation génétique : Dr Françoise

Duriez

■ le Camsp Neurologie de l'enfant

L'existence de cette équipe qui a acquis une solide expérience dans le domaine des handicaps associés joue le rôle de centre de ressources régional.

CAMSP Neurologie

Hôpital Pellegrin

Pl. Amélie Raba Léon

33000 Bordeaux

Neuropsychiatre : Dr J.M. Pédestan

Dr Flurin

Le désert landais

Il semble que la DDASS et la CDES commencent à prendre conscience de la situation. Une antenne SSEFIS (du CESDA ou de l'INJS de Bordeaux) devrait être installée dans les Landes prochainement.

Le CAL accueille plusieurs enfants des Landes, dont certains sont restés jusqu'à 4 ou 5 ans sans langage, ni oral ni gestuel. Des prestations leur sont proposées, à temps plein ou partiel, en partenariat avec l'Education Nationale, en externat ou internat modulés. La LSF a permis à ces enfants de trouver rapidement un moyen de communication, mais à mis les parents en difficulté pour les comprendre. La CDES des Landes a accepté de financer des cours de LSF une fois par semaine à St Pierre du Mont.

Gironde

Nbre d'habitants 1 306 330

Nbre naissances/an 16 010

Estimations du nombre

de personnes déficientes auditives *

Surdité de naissance/an 16/18

0-18 ans sourds 685

0-18 ans malentendants 9 600

18-65 ans 22 860

Plus de 65 ans 57 610

**ces estimations sont basées sur les évaluations classiques (rapport Gillot notamment) : 7 % de la population souffre de déficience auditive, dont 7,5 pour mille de sourds de 0 à 18 ans, 10,5 % de malentendants de 0 à 18 ans, 25 % de personnes de 18 à 65 ans, 63 % de plus de 65 ans.*

Gironde

Scolarité

La Gironde concentre trois structures spécialisées pour enfants sourds. Le schéma départemental de 1994 a cherché à rationaliser les missions de chacun. L'intégration s'est développée grâce à la création de services. Les SSEFIS de l'INJS et du CESDA interviennent sur des zones différentes, celui du CAL se distinguant plus par la souplesse de ses prestations. Deux des établissements ont mis en place des parcours éducatifs pour enfants avec handicaps associés.

Le CESDA Richard Chapon

Créé en 1870 par l'abbé Gaussens, le Centre d'éducation spécialisée pour déficients auditifs est installé au centre de Bordeaux.

Au cours de la dernière décennie, le projet éducatif et la population accueillie ont profondément changé, comme le reflète la pyramide des âges des 112 enfants accueillis en 2003. Plus de la moitié de l'effectif a plus de 16 ans (59). Un tiers des jeunes du CESDA vient d'au delà de la Gironde. Les enfants avec handicaps associés plus ou moins profonds représentent 50 % des effectifs. L'internat ne concerne que les jeunes de plus de 12 ans, pris en charge par le SEDAHA ou en formation professionnelle

blissements et de manière ponctuelle auprès des médecins scolaires.

SPFP

Le recrutement de la Section de première formation professionnelle est national, ce qui peut compliquer le travail avec les familles en raison de l'éloignement géographique. Sur les 35 jeunes accueillis cette année, 11 seulement viennent de Gironde, 10 des départements aquitains, 14 hors région Aquitaine.

Les jeunes qui rejoignent le CESDA à cette étape (15-16 ans) viennent majoritairement de l'intégration, avec souvent une communication plus gestuelle qu'oraliste, sans que l'on puisse parler de véritable maîtrise de la LSF.

Le CESDA a gardé intra muros deux formations : Communication visuelle (CAP photographe et dessinateur d'exécution) et Métiers de bouche (CAP cuisine et BEP Hôtellerie option cui-

sine) où les offres d'emploi sont nombreuses, mais où les candidats à la formation se raréfient (malgré de très bons taux de réussite aux examens). Les autres formations, assurées en intégration accompagnée ou en alternance, offrent un large éventail. Le CESDA propose par exemple un CAP de Fleuriste en partenariat avec le CFA de Mont-de-Marsan (Landes).

SEDAHA

Ce service, créé en 1989, accueille à partir de 12-13 ans des jeunes présentant des troubles psychologiques mais pouvant s'inscrire dans des apprentissages scolaires et pré-professionnels. Le recrutement est régional ; sur 21 jeunes, 12 viennent de la communauté urbaine.

Le CAL oriente vers le SEDAHA les jeunes sourds de ses classes intra muros.

L'objectif est de poursuivre les activités pédagogiques, de continuer si nécessaire les rééducations et la psychothérapie et de faire découvrir des activités professionnelles en atelier, en stage ou en CAT, de manière à préparer une insertion sociale et

professionnelle dans des lieux de vie adaptés. La plupart des jeunes iront en CAT, quelques-uns en milieu ordinaire.

Handicaps associés importants

Suite au schéma départemental (2000-2005), une section pour enfants déficients auditifs avec handicaps associés importants a été créée au sein du CESDA. Elle est agréée pour 20 enfants de 0 à 20 ans. Il s'agit d'enfants sourds avec troubles associés allant de la dysharmonie d'évolution à l'autisme primaire, associés ou non à une déficience intellectuelle légère ou sévère, c'est-à-dire le champ du pluri et du sur-handicap, à l'exclusion du polyhandicap.

Le CESDA offre un parcours de prise en charge qui va des tout-petits aux jeunes adultes.

■ Le service baptisé Clair de Lune, qui accueille les plus jeunes, de la naissance à 10 ans, vient de s'installer dans de nouveaux locaux à Mérignac. Il comprend un SAFEP pour les moins de deux ans, le jardin d'enfants pour les 3-6 ans et la maison d'enfants pour les 6-10 ans.

Le recrutement est départemental. Les enfants sont demi-pensionnaires, les transports étant assurés par la famille ou des taxis. A l'issue de cette prise en charge, quelques enfants pourront rejoindre soit le milieu scolaire ordinaire avec intervention d'un SSEFIS, soit le CAL ou l'INJS, soit la section Tournesol.

302 av. Aristide Briand

33700 Mérignac

Directeur : Dr Eric Debruge

■ Le service Tournesol, situé au CESDA de la rue de Marseille, accueille 10 jeunes répartis en deux groupes : 10 à 14 ans, 14 à 18 ans. Les outils de communication sont la langue de signes, mais aussi les systèmes symboliques de pictogrammes plus ou moins abstraits. Seuls quelques-uns de ces jeunes pourront viser à la sortie un CAT. Les autres seront orientés vers des MAS, Foyers occupationnels, etc.

CESDA Richard Chapon

61 rue de Marseille 33000 Bordeaux

Tél. 05 56 90 82 22

Directeur : M. Joël David

Directrice Adjointe : Mme M.P. Saingou

Effectif total CESDA 2003-2004 : 112

Intégration	Formation prof ^{elle}	Handicaps associés		
		Tournesol	Clair de Lune 0-10 ans	SEDAHA 10-18 ans
SSEFIS 3-20 ans	SPFP 14-20 ans	21	26	10
20	35			

Nombre d'internes : 45

SSEFIS

Ce service suit 20 enfants et jeunes en intégration individuelle de la maternelle au lycée : 12 sont scolarisés dans la communauté urbaine, les autres dans le libournais, le blayais et l'arcachonnais.

Le projet est oraliste, aucun enfant n'est implanté, 3 utilisent le système HF à l'école. Un professeur spécialisé assure sur le site scolaire entre 1h30 et 4 heures de soutien par semaine, ceci en fonction du besoin évalué de l'enfant.

Des regroupements d'élèves du primaire et du secondaire ont lieu au CESDA le mercredi avec la mise en place d'ateliers (informatique, peinture, pâtisserie...). Cette méthode collective d'intégration leur permet d'échanger leur expérience d'intégration et ainsi de relativiser les difficultés rencontrées dans leur parcours scolaire en milieu ordinaire. L'orthophonie est assurée par des praticiens en libéral choisis par les familles.

Le CESDA organise en début d'année scolaire une réunion d'information sur la surdité auprès des enseignants et des chefs d'éta-

Centre de l'Audition et du Langage

Il est l'héritier du Centre de rééducation ouvert par le Dr Claudine Portmann en 1955 à Lormont. Il recevait alors des enfants sourds moyens ou sévères. L'éducation était oraliste, assurée par des orthophonistes et des éducateurs, et l'internat obligatoire. Installé depuis 1966 à Mérignac dans des locaux fonctionnels et agréables, au fil du temps, de plus en plus d'enfants sourds profonds y ont été accueillis. L'équipe s'est diversifiée et le projet éducatif a fortement évolué. Dès 1983 le secteur pédopsychiatrique a adressé au CAL des enfants non sourds atteints de troubles de langage.

La caractéristique du CAL est d'offrir une palette de services et une souplesse d'organisation : 19 types de prises en charge permettent de développer des prestations très individualisées. L'internat est possible à partir de 4 ans pour les enfants les plus éloignés (limité à deux nuits, voire une seule). Tous les enfants bénéficient d'une rééducation orthophonique assurée par 5 orthophonistes salariées. En section et en service, orthophoniste et enseignant spécialisé travaillent en binôme.

Les parents optant rarement pour une communication unimodale, les professionnels utilisent selon les besoins, tant en intégration que dans les classes du CAL, le Français Signé, la LSF ou le LPC. Tout le personnel a suivi pendant 3 ans une formation intra muros obligatoire à la LSF et au LPC.

Questions à Danièle Fourteau et Christian Mas

Il y a relativement peu d'enfants en intégration individuelle.

D.F. : Nous appelons "intégration individuelle" le système dans lequel l'enfant est scolarisé seul dans son école de secteur. Notre action consiste à apporter une aide par un enseignant spécialisé, à l'enfant et au maître, deux à trois fois par semaine, dans l'école. Les bilans réguliers des équipes éducatives auxquels nous assistons systématiquement (directeur ou chef de service, enseignant et psychologue du CAL en fonction des situations) mettent souvent en évidence les insuffisances de cet accompagnement : isolement de l'enfant et du maître, contraintes d'organisation entravant l'efficacité du soutien à l'origine de fréquents échecs.

Ce type de service est aussi proposé par le CESDA et l'INJS. Nous avons donc réfléchi à un système de soutien favorisant l'intégration scolaire tout en palliant les difficultés précitées : c'est ainsi que nous avons ouvert un pôle d'intégration dans l'école maternelle et primaire Flornoy de Bordeaux.

Le pôle d'intégration est selon vous une solution plus réaliste ?

Oui. D'abord, il s'agit là d'un projet d'école avec convention tripartite Education Nationale, Mairie, CAL. Ensuite, l'enfant sourd,

intégré individuellement dans une classe de son niveau, n'est plus seul dans l'école. Le détachement de l'enseignant spécialisé du CAL à temps plein et de l'orthophoniste à temps partiel permet l'adaptation permanente des réponses apportées à l'enfant et au maître. La mise à disposition de locaux spécifiques favorise les conditions de travail.

C.M. : Ce dispositif, original et unique sur la région, permet, nous semble-t-il, de valoriser les aspects positifs de l'intégration (scolarisation à "l'école de tous", ambitions scolaires identiques à celles des entendants, apprentissage de règles sociales et du "vivre ensemble"...). Des ateliers communs aux enfants sourds et entendants (initiation à la LSF, théâtre...) sont proposés. Le soutien se poursuit au collège E. Combes sur les mêmes principes (regroupements, adaptabilité des réponses).

D.F. : Des conventions similaires avec deux autres écoles nous permettent de soutenir l'intégration dans une grande diversité de modalités : classe type CLIS, classe ressource, intégration individuelle ou à deux dans un même site, les enfants pouvant être semi-internes ou internes de semaine ou à temps partiel. Le CAL met à disposition de l'école un enseignant, un orthophoniste et un éducateur spécialisé à temps partiel et prend en charge les frais de cantine et de taxis.

	SSEFIS	SEES			SEDAHA
		Classes Pessac & Mérignac	Pôle Flornoy E. Combes	Classes CAL	
Maternelle	2	-	-		
Primaire	3	10	9		
Collège	2	-	2		
TOTAL	7	10 (1 NS)	11	12	13 (2 NS)

■ Les enfants suivis par le SSEFIS en intégration individuelle bénéficient du soutien d'un enseignant spécialisé 2 à 3 fois par semaine. L'orthophonie est pratiquée en libéral.

■ La Classe ressource Mérignac : enseignante temps partiel. Soutien 3 après-midi par semaine et 3 séances d'orthophonie

■ La Classe type CLIS Pessac : enseignant temps plein, orthophoniste 1/3 temps, éducateur spécialisé ¼ temps. Les élèves de ces 2 classes sont accueillis au CAL le

mercredi matin pour des activités éducatives et scolaires et pour échanger avec leurs camarades sourds.

■ Au CAL, le SEES reçoit des enfants sourds profonds souvent dépités tardivement. La LSF est largement utilisée mais tous les enfants bénéficient de rééducation orthophonique. Professeur CAEJDA sourde.

■ Le SEDAHA accueille les enfants vers 5/6 ans au moment où les acquisitions scolaires et certains comportements posent problème. L'orientation

• Effectif total : 65 enfants dont 14 enfants non sourds (agrément récemment porté à 70 enfants). 54 viennent de Gironde, 11 des autres départements.

• Internes : 13 dont 6 en internat modulé.

vers d'autres établissements se fait entre 12 et 14 ans.

■ Des classes spécialisées reçoivent 11 enfants non sourds avec troubles sévères du langage

CAL 33 av. du Bon Air
33700 Mérignac

Tél. 05 56 47 15 94

Directrice : Mme Danièle Fourteau

Directeur Adjoint : M. Christian Mas

Institut National de Jeunes Sourds

Installé depuis 1786 sur un vaste domaine de 12 hectares, l'INJS accueille des enfants et adolescents sourds sans handicaps associés qui, pour 44 % d'entre eux, sont scolarisés hors les murs.

Le projet d'établissement est en cours de réactualisation et devrait affirmer la vocation de l'Institut à fonctionner autant comme centre de ressources que comme établissement traditionnel.

L'INJS est la structure qui privilégie le plus le LPC puisqu'il emploie trois codeuses diplômées à plein temps.

	SSEFIS	SEES	SPFP
Maternelle	12		
Elémentaire	22	15	
Collège	20	33	
Segpa	1	9	
Lycée profes.	6	15	4
Apprentissage	1	3	
Lycée gén.techn.	1		

■ Effectif total : 143

■ Origine

• Gironde : 93

• Autres départements aquitains : 40

• Au-delà : 10

■ Nombre d'internes : 37 internes, entre 10 et 20 ans, pour raisons familiales, sociales, parfois seulement géographiques

■ Enfants implantés : 7

Intégration

Le SSEFIS de l'INJS est celui qui répond à la demande géographiquement la plus éloignée - mission de service public oblige. Plus du tiers des enfants sont scolarisés hors département. Afin de limiter les déplacements des enfants comme des professionnels, l'avenir est à la création d'antennes.

La première à démarrer à la rentrée prochaine sera celle du Lot-et-Garonne, déjà opérationnelle (voir CS n° 7).

D'autres sont prévues dans les régions excentrées de la Gironde : Médoc, Gironde Nord par exemple. Un enseignant spécialisé coordonnateur sera détaché sur place. Le SSEFIS propose deux types d'intégration :

■ Individuelle avec soutien pédagogique et codage LPC, de la maternelle au lycée. Le soutien varie en fonction du niveau scolaire et des besoins de l'enfant : de 1 h à 3 h de soutien pédagogique, de 3 h à 10 h de codage LPC et d'un accompagnement éducatif jusqu'en cycle III.

Pour les plus jeunes, des regroupements ont lieu à l'INJS le mardi ou le mercredi (sous forme d'ateliers (verbotonale, D.N.P., LSF, activités éducatives, etc.).

■ Collective dans des pôles de regroupement situés près de l'INJS : école de Lange pour le primaire, collège Monjous (1 classe par niveau). Les jeunes utilisent surtout la LSF et semblent insuffisamment intégrés dans la communauté éducative. Aussi envisage-t-on à Montjous de proposer des cours de LSF aux collégiens volontaires et d'intégrer les jeunes à certains cours (pratiques de classes conjointes conduites par un enseignant de l'Éducation Nationale associé à un professeur spécialisé CAPEJS).

L'orthophonie

Le travail d'initiation et de perfectionnement de la parole (travail en séances individuelles et groupe de parole) est assuré par les professeurs CAPEJS.

A l'avenir, la solution qui semble privilégiée par les responsables de l'INJS est la création de pôles de regroupement mais avec intégration individuelle dans les classes ordinaires, les jeunes étant regroupés par unités d'intégration et de soutien.

SEES

Les enfants présentant des retards importants ou des difficultés associées sont accueillis intra muros dans des classes dont le fonctionnement est de type SEGPA aménagée. Si l'accueil est

possible dès la maternelle, actuellement ces classes recrutent surtout vers 9-10 ans et au collège.

Professionnel

La plupart des formations intra-muros ont disparu faute de candidats. L'INJS prépare aux CAP d'agent de restauration et d'employé de collectivités, au BEP de secrétariat et de comptabilité, au BAC pro de comptabilité. La réouverture de la formation préparant au BEP bioservices sera effective à la prochaine rentrée.

Les autres formations se font en intégration avec soutien pédagogique et éducatif.

INJS

25 cours du Général de Gaulle

33170 Gradignan

Tél. 05 56 75 70 00

Courriel : contact@injs-bordeaux.org

Site : <http://www.injs-bordeaux.org>

(en construction)

Directeur : M. Yannick Aupetit

Directeur des Enseignements :

M. Richard Van Iseghem

Personnel (ETP) des 3 établissements

	INJS	CESDA	CAL
Direction (Dr et chefs service)	4	5,50	2
<i>Pédagogique</i>		22,23	
Prof CAPEJS	22		7,50 (1 S)
Prof CAPSAIS	1		1
Prof E.n.s. Techn.	3		
Prof contractuel	10		
<i>Paramédical</i>		4,95	
Orthophonistes	-	-	2,65
Psychologues	2	-	0,50
Psychomotricien	1	-	0,33
Infirmière	2	-	-
<i>Médical</i>	0,3	1,08	0,25
<i>Pédopsy, Orl</i>	-	-	-
<i>Educatif</i>	28	28	
Educateurs spécialisés			7
Educateur sportif (Mairie)			1
Emplois jeunes			2
<i>Social</i>	1	1,40	
<i>Communication</i>			
Interprètes	2	1	
Codeurs LPC	3		
Moniteurs LSF diplômé	1		
Moniteur non diplômé	3		
Administration - secrét.	14	4,50	1,65
Sces généraux -pers.	23-5	14,50	4,3
internat			
TOTAL	125,3	83,16	26,18

CESENS du Grand Sud-Ouest

Ce service à la disposition des étudiants sourds est coordonné par deux professeurs spécialisés mis à disposition par l'INJS. Le financement des prestations est assuré par l'AGEFIPH.

Le Cens assure cette année le suivi de 29 étudiants : 15 sont à l'université, du Deug au doctorat, les autres préparent des BTS, IUT... On note de plus en plus de diversité dans les parcours. Ces jeunes ont majoritairement eu une scolarité en intégration avec codage LPC et des familles très investies.

À l'université, la 1^{ère} année est l'année de tous les dangers, année parfois décevante qui mène à une réorientation.

Les aides concernent les prises de notes systématiques, assurées par des étudiants rémunérés ou bénévoles (certaines cellules Handicap estiment que ceci doit se faire dans un esprit de solidarité), des heures d'interprétation LSF ou de codage LPC (de l'ordre de 8 heures/semaine) assurées par des interprètes diplômés de l'association Signe ou des codeuses salariées de l'INJS. Quelques étudiants utilisent le système Haute Fréquence.

Les coordinateurs se félicitent des progrès faits pour l'accueil des sourds en milieu universitaire :

"Nous sommes reconnus par les cellules Handicap et la collaboration est excellente avec leurs responsables. Nous n'avons plus à nous battre pour faire connaître les besoins des étudiants sourds."

Professeurs - Coordinateurs :

Geneviève Vergnes et Bernard Variot

25 cours du C^{al} de Gaulle

33170 Gradignan

Tél. 05 56 75 70 17/Fax. 05 56 75 70 39

La population sourde girondine, aidée par des organismes de promotion dynamiques, semble ne pas avoir de difficultés majeures à trouver un emploi, pour peu que la motivation soit présente. Souvent les petites entreprises sont les plus accueillantes aux travailleurs différents. On notera l'arrivée sur le marché du travail de jeunes plus diplômés que par le passé.

SPPS (Service de la promotion professionnelle des sourds)

Le SPPS a été créé en 1991 par Gaston Lorigou, alors président de l'URAPEDA d'Aquitaine. Depuis 1999, le SPPS est devenu une unité administrative de l'IRSA* (voir p. 11) qui auparavant n'en assurait que la logistique.

Le Service a pour mission l'accueil et la prise en charge globale des personnes sourdes et malentendantes en région Aquitaine, dans leur recherche d'emploi : élaboration du projet professionnel, aide à la formation, recherche d'emploi, embauche et suivi dans l'entreprise.

Son financement est assuré par le Conseil régional d'Aquitaine en tant que "structure pilote et d'accueil" et qu'organisme de formation, et par l'Agefiph qui attribue une dotation forfaitaire annuelle établie sur la base d'un cahier des charges et du nombre de personnes accueillies (200 à 250, 284 en 2003 pour l'ensemble de l'Aquitaine). Le conventionnement de la DDTEFP permet la rémunération des stagiaires de plus de 26 ans en stages d'insertion professionnelle.

L'équipe du SPPS comprend 12 personnes (8 ETP) qui ont tous reçu une formation à la LSF : une directrice, Danièle Joubert du Cellier, une assistante de direction, une formatrice et une coordinatrice chargée de l'accueil, 6 correspondantes, dont 3 en Gironde, un interprète.

Les Formations organisées au siège du SPPS sont des préparations à l'emploi non qualifiantes, dont la pédagogie a été adaptée pour ce public particulier :

■ les Bilans-orientation (BOR) de 2 à 3 semaines

■ les stages Insertion professionnelle de 560 heures dont 3 mois en entreprise. Les regroupements ont lieu au SPPS. En entreprise, le relais est passé aux correspondants qui font le suivi.

Par ailleurs, le SPPS assure le suivi des personnes sourdes dans les formations professionnelles de droit commun, que ce soit des formations initiales ou des formations continues, en sensibilisant les centres de formation à la surdité et en fournissant un soutien pédagogique.

En Gironde, trois correspondantes ont pour mission de rechercher des stages ou emplois, d'assurer la sensibilisation du milieu d'accueil et d'être à l'écoute des deux parties afin que la personne sourde comme l'entreprise d'accueil se sentent bien. C'est un rôle de médiation que théoriquement elles assurent pendant trois mois après l'embauche mais qui en fait est disponible à la demande. Les entreprises apprécient ce qu'elles appellent un "service après vente".

Questions à D. Joubert du Cellier

Comment les personnes sourdes arrivent-elles au SPPS ?

Nous essayons d'intervenir en amont, avant la fin de la scolarité afin de donner au jeune les informations qui lui seront nécessaires : faire un CV, demander la reconnaissance Travailleur handicapé à la Cotorep, etc. Nos liens avec le CESDA facilitent cette démarche.

Je remarque que, souvent, les jeunes ne viennent pas nous voir dès leur sortie de l'école. Il y a un temps de latence avant d'entrer dans la démarche de recherche d'emploi. Les jeunes originaires d'autres régions y retournent dans un premier temps, mais certains souhaitent revenir dans la région bordelaise où ils ont laissé leurs amis.

Y a-t-il un profil-type chez les personnes que vous recevez ?

Nos stagiaires ont des parcours très diversifiés et c'est une richesse, ils s'apportent beaucoup les uns et les autres. Il y a les jeunes sourds sortant d'établisse-

ments spécialisés qui se connaissent et communiquent surtout en langue des signes. Mais il y a aussi, surtout dans les plus de 26 ans, des malentendants qui n'ont connu que l'intégration et n'ont pas de lien avec le monde de la surdité. Nous avons des personnes devenues sourdes, qui jusque là ont caché leur surdité. Elles sont orientées directement vers nous par la Cotorep. Parfois c'est le bon moment pour prendre contact avec nous et donc reconnaître leur handicap, parfois pas.

Nos stages sont "mixtes". Au début les deux groupes s'observent et s'installent soit face à la formatrice qui parle, soit face à l'interprète LSF. Puis peu à peu des affinités se créent et les groupes éclatent. On assiste à des transformations assez extraordinaires.

En matière de mode de communication, une enquête que nous avons réalisée sur 10 ans (1991-2001) donne les résultats suivants : moins de la moitié de nos stagiaires utilise l'oral seul, un quart est bilingue, un quart a une communication gestuelle, 5 % sont sans communication définie*.

Les niveaux de qualification correspondent-ils aux besoins des entreprises ?

Dans l'ensemble ils sont peu élevés : 60 % ont un niveau 5 (CAP), 20 % niveau 6*. Mais depuis deux ans nous recevons de plus en plus de personnes de niveau 2, (voire 1) qui postulent sur des postes de cadres. Elles rencontrent les mêmes difficultés pour la recherche d'emploi. C'est pour nous un nouveau challenge. Nous tissons des liens de partenariat avec l'APEC et l'ANPE des cadres et une de nos correspondantes souhaite se spécialiser dans l'accompagnement de ce public.

Insertions réalisées en 2002 en Gironde

Type de contrat	Insertions directes
24 CDI	14
12 CDD	7
1 CEC	
7 CES	4
3 CAT*	
Total : 47	Total : 25

Hôtesse de caisse sourde

Deux grandes surfaces de la CUB ont relevé le défi et le constat semble positif.

Une affiche, mise en évidence devant la caisse annonce que la caissière est sourde. Cela a pour effet de susciter la curiosité mais aussi l'attention des clients. Un reportage télévisé réalisé en 2002 dans une des deux grandes surfaces, a montré que la caissière sourde avait fidélisé une certaine clientèle, qui considérait très louable de la part du magasin de s'engager de la sorte et très courageux de la part de la personne sourde "d'exposer" ainsi son handicap.

Le poste de travail a été aménagé :

- le signal sonore a été remplacé par un signal lumineux quand la

caissière fait passer les articles devant le lecteur de code barre. Ce procédé est efficace même s'il demande une certaine concentration de la part des personnes sourdes.

■ par voie de conséquence les personnes sourdes sont toujours à la même caisse.

Quand la caissière sourde rencontre une difficulté, elle peut faire sonner le téléphone de la caisse centrale qui repère l'appel grâce au numéro de la caisse et peut alors se déplacer.

Les personnes sourdes embauchées sur ces postes sont en place depuis maintenant plusieurs années. Aujourd'hui, l'une d'elles assure la formation sur la caisse d'une nouvelle arrivée, sourde également. Défi relevé et concluant...

En matière d'emploi, le bilan est encourageant notamment ces trois dernières années. En 2002, nous avons eu pour l'ensemble de l'Aquitaine 75 embauches - dont la moitié en CDI - pour 92 candidats, en 2001, 57 embauches pour 79 candidats. En Gironde, l'an dernier, plus de la moitié des emplois ont été obtenus par insertions directes - sans passer par les stages d'insertion - et en CDI.

Les entreprises qui embauchent sont surtout les petites et moyennes, même si quelques grosses structures comme Sanofi Synthelabo font des efforts. Ces derniers ont encouragé les collègues des employés sourds à apprendre la LSF. La grande distribution qui proposait surtout des emplois de manutentionnaires, a embauché des hôtesse de caisse sourdes. Le secteur public s'ouvre difficilement. Notre enquête sur les embauches 2002 donne les résultats suivants : entretien : 25 %, restauration : 18 %, grande distribution : 9 %, santé : 9 %. L'artisanat ne représente plus que 5 %, et concerne les travailleurs les plus âgés. Il y a une désaffection des jeunes sourds pour les métiers manuels, alors que les offres d'emploi pour une main d'œuvre qualifiée sont nombreuses.

* le SPPS oriente vers le milieu protégé des sourds avec handicaps associés sortant du Cesda

Mesures Agefiph 2002 en Gironde

	Nbre bénéficiaires
Emploi jeunes	0
Contrat de qualif. Adulte	1
Prime à l'insertion	150**
Maintien dans emploi	0
Création d'activité	3
Aménagement de poste	2
Contrat en alternance	9
Formation prof ^{elle}	31
Permis de conduire	0
Aide technique	72
Aide humaine	4
TOTAL	272

** On peut s'étonner des disparités entre les chiffres d'insertions du SPPS et les primes à l'insertion, mais il faut se souvenir que si la personne handicapée ne reçoit la prime qu'une fois à sa 1^{ère} embauche, l'entreprise y a droit à chaque embauche.

AGEFIPH Aquitaine

1 quai du président Wilson 33323 Bègles

Tél. 05 56 49 25 32

Délégué régional : M. Dahlquist

L'IRSA

L'Institut Régional des jeunes sourds et jeunes aveugles gère en plus du CESDA, le Service de la promotion professionnelle des sourds (SPPS) de Bordeaux et le CAT Les Eyquems. Son président, Luis Daney est aussi président de la FISAF.

Vie sociale et culturelle

Cap emploi

Les conseillers travaillent en direct avec les personnes sourdes et font état de plusieurs placement en entreprises réussis. Les demandeurs d'emplois sont dirigés vers le SPSS quand les difficultés de communication sont trop importantes.

Cap Emploi

6 quai Paludate 33800 Bordeaux

Tél. 05 56 92 86 31

Travail protégé

La Gironde dispose d'un nombre de places en CAT pour des travailleurs sourds avec handicaps associés relativement important, alors que très souvent, les sourds sont isolés dans des CAT pour déficients intellectuels, avec un encadrement non formé à l'accueil des personnes sourdes. En revanche, il manque de places en foyer, puisque seul Le Phare dispose de 10 places en internat.

Un projet de SAVS vient d'être déposé en CROSS conjointement par les CAT des Eyquems et du Phare.

Le CAT Les Eyquems reçoit 39 personnes - équivalent temps plein - avec déficience sensorielle, dont 70 % de personnes sourdes. Les activités sont variées : conditionnements, entretiens d'espaces verts, sous-traitances diverses. Tout le personnel, (y compris la directrice) a suivi une formation en LSF.

CAT Les Eyquems

302 rue A. Briand 33700 Mérignac

Tél. 05 57 51 22 72 ou 05 56 12 36 87

Directrice : Mme Vandacker

Le CAT Le Phare reçoit une centaine de personnes avec déficience visuelle ou auditive et troubles associés. Le personnel a reçu une formation LSF pendant un an. L'intégration est peu envisageable compte tenu de l'importance des troubles.

CAT Le Phare

2 place des Cèdres 33000 Bordeaux

Tél. 05 56 98 89 52

Les ateliers Magdeleine de Vimont accueillent 70 personnes, dont 5 sourds, avec handicap mental et troubles associés. Quelques moniteurs ont reçu une formation LSF et s'occupent des personnes sourdes autant que possible. Les activités : viticulture, apéritifs, confitures.

Les ateliers Magdeleine de Vimont

63 route de Courneau 33640 Portets

Tél. 05 56 67 39 60

Bordeaux fait partie des villes françaises pionnières en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées motrices. Si les handicapés auditifs et de la parole n'ont pas été oubliés dans les bus et le nouveau tramway de Bordeaux, équipés de panneaux lumineux d'information, la prise en compte l'accessibilité ne va guère au-delà.

Le secteur de la santé est plus investi dans l'accueil des sourds que celui de la culture, où les initiatives restent rares. Quant à la vie associative, elle est localisée autour des regroupements d'anciens élèves des institutions bordelaises

SOCIAL

Pôle Santé

Le CHU a mis en place un accueil à destination des personnes communiquant en Langue des Signes. Une secrétaire bilingue français-LSF renseigne et prend les rendez-vous. Un médecin généraliste, le Dr Couvin, pratique la LSF. Une aide soignante sourde peut suivre les patients hospitalisés. Pour les consultations de médecins spécialistes, il fait appel à un interprète.

Ces dispositions concernent les trois hôpitaux : Pellegrin, Haut Lévêque, St André.

Accueil Sourds, Hall du Tripode

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux cedex

Tél. 05 56 79 98 66/Fax. 05 56 79 98 67

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 13h30

Vendredi de 13h à 17h.

Dentistes

Une expérience originale et à notre connaissance unique a démarré à la rentrée 2001 à l'UFR d'odontologie de Bordeaux, à la demande d'un étudiant intéressé par la LSF. Avec l'accord du doyen et du conseil de l'U.F.R., un module optionnel d'apprentissage de la LSF a été mis en place, à condition de réunir un minimum de 20 étudiants s'engageant à suivre la formation pendant 4 ans, afin de parvenir à une bonne maîtrise de la LSF. Actuellement, un groupe de 19 étudiants suit l'enseignement depuis 2001. Les cours sont assurés par 2 professeurs sourds de l'association IRIS à raison de 60 h/an. Le Doyen espère que le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes permettra, en interne, une diffusion de la particularité acquise par les futurs professionnels afin que les patients malentendants trouvent des praticiens capables de dialoguer avec eux directement.

Faculté d'Odontologie

16-20 cours de la Marne

33082 Bordeaux cedex

Resp. administrative : Mme J. Morpan

Tél : 05 57 57 30 04

@ : joelle.morpan@u-bordeaux2.fr

Urgences

L'Urapeda travaille avec le CIS pour la mise en place d'un système d'appel d'urgence par le 112.

Site pour la vie autonome

Le Site de la vie autonome de Gironde, ouvert depuis octobre 2002 est surtout sollicité par des personnes sourdes et malentendantes adultes pour l'achat de prothèses. Suivant l'âge et la situation de la personne, le SVA dirige les dossiers vers l'Agefiph, les mutuelles, etc. Si les équipes labellisées chargées de valider les demandes des usagers en fonction de leurs besoins fonctionnent bien en ce qui concerne les handicaps moteur et visuel, le pool de professionnels de la surdité est en cours de constitution.

Un lieu d'exposition de matériels (flashes, accessoires téléphone, etc...) devrait ouvrir prochainement dans les locaux du C.A.L. à Mérignac, en partenariat avec la Société coopérative SURDICOM de Fougères.

SVA - Espace Rodesse

103 ter rue de Belleville

33063 Bordeaux cedex.

Tél. 05 57 01 36 66 - Mme Fraysse

CULTURE

La Bibliothèque centrale Mériadeck propose au niveau 3, à l'Espace Diderot, un accueil spécifique pour les personnes pratiquant la Langue des signes, un fonds documentaire sur le handicap et des

Compagnie Théâtre'Action

Jurgen Genuit, directeur artistique de la Compagnie s'intéresse depuis dix ans à la LSF comme "matière théâtrale" et comme mode d'expression imagée et visuelle. En 1997, avec le soutien financier de l'INJS, un atelier de pratique théâtrale ouvert à tous, sourds et entendants, scolarisés ou pas à l'Institut, adapte entre autres des textes du répertoire classique. Depuis 1998, la compagnie s'investit dans l'or-

ganisation d'une manifestation annuelle autour du théâtre et de la surdité. Le "Festival Voimavoi", ensemble de spectacles à voir et à entendre, se structure d'année en année et associe du théâtre en LSF ou en image, des ateliers de percussions, de cirque, de contes... Le Festival Voimavoi 2004 aura lieu le 17 juin avec J. Chalude.
62 rue Borie 33300 Bordeaux
Tél. 05 56 39 99 65
Festival Voimavoi :
www.injs-bordeaux.org/voimavoi

livres et vidéocassettes sous-titrées en LSF.
85 cours du Maréchal Juin
33075 Bordeaux Cedex - Tél. 05 5610 30 00
13h à 19h du mardi, jeudi, vendredi
10h à 19h mercredi, samedi.

Cinéma

Les films en version originale gagnant peu à peu du terrain, plusieurs cinémas projettent les films étrangers en VO :

- UGC Ciné-Cité, 15 rue Georges Bonnac, Bordeaux. Tél. 08 92 70 00 00
- Utopia, 5 place Camille Jullian 33000 Bordeaux. Tél. 05 56 52 00 03
- Cinéma Jean Eustache, Pessac. Tél. 05 56 45 29 42

Impossible d'obtenir des informations sur les salles équipées de boucles magnétiques dans les nouveaux complexes.

Associations

■ L'association Signe regroupe des interprètes diplômés en langue des signes (Formation SERAC-Paris 8) qui interviennent dans de nombreux domaines : juridique, écoles et lieux de formation, hôpitaux, démarches privées... Les interprètes peuvent intervenir en Aquitaine et au-delà si nécessaire.

31 rue de Cursol - BP 43
33023 Bordeaux Cedex
Tél./fax/min. SMS : 05 56 51 08 63
Courriel : signe.lsf@wanadoo.fr
Permanence du lundi au jeudi de 14h à 18h, vendredi de 14h à 17h.

■ Au 40 de la rue Promis, siègent plusieurs associations militantes de la Langue des signes :

- ♦ D'Sign qui donne des conférences et mène des actions de sensibilisation à la LSF,
- ♦ IRIS qui propose des cours de LSF (tous niveaux)
- ♦ Association Jeunesse et Loisirs des

sourds de Bordeaux Aquitaine
♦ Loisirs et tourisme
40 rue Promis
33100 Bordeaux - Tél. 05 56 69 96 63

■ L'Union des associations pour une Maison des sourds de la Gironde est adhérente au plan national au Mouvement des sourds de France (MDSF).

Elle a mis en place en 2000 un service d'accompagnement social (SASS) pour les sourds de Gironde. Deux accompagnatrices sociales bilingues (LSF-français) aident les personnes sourdes adhérentes dans leurs démarches : aide à la rédaction de courriers, accompagnement, médiation téléphonique, etc. Ce service qui rend de grands services n'a pas obtenu jusqu'à présent de financement du Conseil général. Il vit grâce aux subventions de communes, aux prestations de services et aux adhésions des membres.

130 rue Achard 33300 Bordeaux
Tél. 05 56 69 07 00/Fax. 05 56 69 07 25
Président : M. Gaubert

■ L'Amicale des Malentendants du Haut-Médoc, qui regroupe des sourds de naissance et des malentendants.

Président : M. Arrosères
8 rue Raymond Valet 33290 Blanquefort
Site : www.creathlon.com/malentendant

■ Bureau de coordination des devenus-sourds

M. Jean Frédefon
28 rue de Ségur 33000 Bordeaux
Fax. 05 56 93 22 29

Parents

Les associations de parents sont actuellement dans le creux de la vague.

L'URAPEDA cherche un nouveau souffle après le départ de son infatigable président, Gaston Lorient, figure historique de

la surdité dans le Sud-Ouest.

Les présidentes de l'Association Girondine des Parents (AGPEDA) et de l'APE de l'INJS peinent à mobiliser les familles.

C'est ainsi qu'une association, le Centre Régional d'Aide à l'Intégration (CRAIDA), créée en 2001, pour rechercher des financements permettant d'embaucher des aides humaines intervenant en intégration (essentiellement codeurs LPC) doit réorienter ses activités. La plupart des 38 familles, originaires des départements 33, 47 et 64 qui étaient à l'origine du projet se sont découragées.

Paroles de parents...

"Le projet n'a pas été compris. Les CDES, l'Education nationale, les établissements spécialisés, personne ne comprenait pourquoi des familles avaient besoin d'autre chose."

"Il y a des parents dont l'enfant a eu une éducation précoce, qui veulent se débrouiller par leurs propres moyens, qui ne souhaitent pas avoir toute une équipe autour de leur enfant, qui veulent choisir les intervenants qui s'occupent de lui."

Craida va ré-orienter son action vers l'information des parents ou des professionnels en organisant des demi-journées de sensibilisation et d'échanges.

URAPEDA - Président : Etienne Divers
61 rue Manon Cormier 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 96 46 41
AGPEDA - Mme Bazergue : 05 56 98 34 43
ALPC - Mme Moyet : 05 56 87 28 51
CRAIDA - Mme Bousquet : 06 82 20 43 45

Centre d'Information sur la Surdité

L'accueil du public a lieu le jeudi de 9h30 à 18h30, ou sur rendez-vous les autres jours. L'accueil a lieu en français et en langue des signes. (voir C.S. n°6)

CIS Aquitaine - Creahi - Espace Rodesse
103 ter rue de Belleville
33063 Bordeaux cedex
Tél. 05 57 01 36 50/Fax. 05 57 01 36 99
Courriel : cis@creahi-aquitaine.org
Responsable : Pierre Guitteny